



Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne

Un recueil de textes en réponse à
*Agir sur les changements climatiques :
les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes*,
un document de consensus lancé en mars 2015



McGill



McGill

Faculté des
sciences



Association francophone
pour le savoir

Acfas

À PROPOS DE L'AUTEUR

FRANÇOIS MELOCHE

François Meloche est gestionnaire des risques extrafinanciers chez Bâtirente, un système de retraite s'adressant aux membres des syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies, Bâtirente et ses gestionnaires de portefeuille intègrent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise au processus de placement.

M. Meloche affirme que la question des changements climatiques représente un aspect important de la stratégie d'investissement responsable de Bâtirente. Le risque climatique est soulevé dans les discussions avec des sociétés du secteur de l'énergie et d'autres secteurs d'activité (commerce au détail, industriel, etc). Bâtirente s'attend à ce que les sociétés divulguent leur émissions de gaz à effet de serre et qu'elles démontrent qu'elles ont un plan de réduction de ces émissions. Bâtirente, en tant que signataire du Montreal Carbon Pledge, s'est engagé à mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VUEILLEZ CONTACTER
francois.meloche@batirente.qc.ca



Investir pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone

Une entrevue avec François Meloche, Bâtirente

Propos recueillis par madame Divya Sharma, *Dialogues pour un Canada vert*

Question des Dialogues pour un Canada vert :

Vous travaillez dans le secteur des investissements. Dans quelle mesure est-ce que les changements climatiques sont un risque pour les investisseurs?

François Meloche : C'est un risque à deux niveaux : au niveau financier directement pour les entreprises dans lesquels nous investissons. Certains secteurs économiques vont être plus touchés par les changements climatiques que d'autres, par exemple les fournisseurs d'énergie, mais tous seront affectés. De plus, les changements climatiques ont et continueront à avoir un impact sur l'économie mondiale, ce qui entraîne un risque qu'on pourrait qualifier de systémique. Nous percevons également un risque plus large pour les bénéficiaires qui nous ont confié leurs épargnes-retraites, un risque global. Nous veillons, bien sûr, à ce que nos bénéficiaires aient de l'argent quand ils prendront leurs retraites. Mais notre devoir est plus large que leur intérêt strictement financier et inclut leur intérêt en tant que citoyens, consommateurs,

travailleurs. Pensons à quelqu'un qui a 20 ans et commence à contribuer à notre caisse de retraite. Dans 40 ans cette personne devra vivre avec les coûts causés notamment par les entreprises qu'elle aura contribué à financer via sa caisse de retraite.

Les investisseurs sont donc, dans nos sociétés, parmi les quelques institutions ayant l'intérêt public à long terme au cœur de leurs plans d'affaires. Les compagnies d'assurances ont des motivations similaires parce qu'elles voient à long terme et craignent les coûts occasionnés par les changements climatiques. Je crois donc que les investisseurs institutionnels comme Bâtirente et d'autres ont un rôle à jouer.

Une façon de gérer le risque carbone est de réallouer des actifs des secteurs à haute intensité carbone vers les énergies renouvelables, les infrastructures vertes, l'efficacité énergétique, de même que celui des commodités, incluant terres agricoles et forêts. En d'autres mots, il faut prendre de l'argent dans

les vieilles industries et l'investir dans les nouvelles. Cela aidera à la transition vers une économie sobre en carbone.

En même temps cela pourrait être plus rentable et diminuer le risque. C'est une sorte de couverture de risque... Peut-être que les changements climatiques auront moins d'impact que prévu. Peut-être que les gouvernements ne feront pas grand-chose. Donc sortir les actifs de ces secteurs-là entraînera des pertes. C'est un risque, mais c'est aussi un risque de continuer à investir dans les compagnies pétrolières alors que d'autres secteurs se développent, comme les énergies renouvelables, sans y participer.

Question des Dialogues pour un Canada vert :

Le rapport *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes* met de l'avant la nécessité d'investir dans les technologies, dites propres, au niveau de la production et de la consommation d'énergie.

Quelles sont les conditions nécessaires pour stimuler des investissements suffisants porteurs de la transition vers une économie sobre en carbone?

François Meloche : Premièrement il faut mettre un prix sur le carbone. Ceci permettra aux entreprises et organisations d'allouer leurs capitaux vers des énergies propres. Sans ce prix imposé aux émissions de GES, nous sommes en quelque sorte en train de subventionner les énergies fossiles. Actuellement le prix sur le carbone dans la plupart des économies est inexistant ou pas assez élevé pour avoir l'effet souhaité. La fiscalité doit être vue non seulement comme une façon de financer les activités de l'État, mais aussi comme une manière de façonner les comportements. Par exemple, avec un prix sur le carbone, les compagnies pétrolières devront considérer ce coût lorsqu'elles évaluent la rentabilité de grand projet d'exploitation.

Présentement, lorsque nous leur demandons : « qu'allez-vous faire si les coûts de production, dont le prix sur le carbone, continuent d'augmenter et que la demande est plus basse que prévu? Sur quels scénarios de croissance de la demande reposez-vous vos analyses coût-bénéfices? Comment gérez-vous ces risques? », elles nous répondent qu'elles ne voient pas comment l'économie va se débarrasser du pétrole dans cinquante ans. Toutefois, nous commençons à entendre un nouveau discours qui évoque le souhait de survivre même si le secteur est en décroissance (« *we want to be the last man standing* »).

Il faudrait que les investisseurs intègrent l'enjeu des changements climatiques dans l'allocation stratégique des actifs – c'est-à-dire de commencer à allouer les actifs là où ils seraient moins exposés au risque des changements climatiques. Cela ferait en sorte que plus d'actifs iraient vers des activités contribuant à l'atténuation des changements climatiques. Les gouvernements ont un rôle à jouer surtout par des subventions aux énergies renouvelables plutôt que fossiles. En ce moment, certains parlent d'un ratio de six pour un, soit que les subventions mondiales aux énergies fossiles seraient six fois plus élevées que celles aux énergies propres. Toutefois, les estimations varient beaucoup : le Fonds monétaire international (FMI) évalue à environ 5 000 millions (trillions) de dollars les subventions mondiales à l'industrie des combustibles fossiles, contre 100 milliards de dollars de subventions pour les énergies renouvelables^{1,2}. L'apparition des obligations vertes, ou *green bonds*, est également très prometteuse. Il faut que ça se fasse bien et que la certification soit conve-

1 <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=42940.0>

2 <http://www.theguardian.com/environment/2015/may/18/fossil-fuel-companies-getting-10m-a-minute-in-subsidies-says-imf>

nable, mais éventuellement, je pense que cela va donner une nouvelle classe d'actifs qui va être très intéressante pour les investisseurs. Il y aura de plus en plus de façons de réduire l'empreinte carbone de portefeuilles d'investissements.

Question des Dialogues pour un Canada vert :

En septembre 2014, le PRI (Principles for Responsible Investment)³ a annoncé la création de l'Engagement carbone de Montréal (Montreal Carbon Pledge)⁴.

Pouvez-vous nous parler de cette initiative ?

François Meloche : Cette initiative s'inscrit dans le désir de la mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement. Plus de 50 investisseurs dans le monde ont signé l'Engagement carbone de Montréal⁵. C'est de dire que chez Bâtirente, nous mesurons l'empreinte carbone de nos investissements, des émissions que nous avons, en quelque sorte, financées. Je ne parle pas des émissions à GES produites par nos activités directement, nos déplacements d'employés et autres. Avec une dizaine d'employés, nos émissions sont relativement basses. Je parle de l'empreinte carbone de nos placements, de celle des compagnies dans lesquels nous investissons. L'idée est de mesurer notre part d'émissions dans ces compagnies-là. Donc l'Engagement carbone de Montréal ça nous engage concrètement à ce que d'ici la fin de l'année 2015 nous soyons capables de mesurer l'empreinte de nos portefeuilles d'actions, dans un premier temps.

Donc l'Engagement carbone de Montréal demande de mesurer l'empreinte carbone. Une fois l'empreinte carbone mesurée, que se passe-t-il? Nous étudions présentement diverses démarches visant à réduire cette

empreinte. Avoir une vue d'ensemble permettrait d'adopter une stratégie telle que la réallocation d'actifs dans différents secteurs, différentes géographies, différentes classes d'actifs. Ou encore de liquider un titre qui contribue de façon significative à notre empreinte. Donc ultimement cela favorise la transition vers une économie sobre en carbone. Prenons par exemple l'idée de désinvestissements, c'est-à-dire de vendre les actions liées au pétrole. Après avoir désinvesti des compagnies pétrolières, comme le demande DivestMcGill⁶ par exemple, il y aura des centaines de millions de dollars à placer, beaucoup d'actifs à investir. L'idée d'une réallocation est d'envoyer ces capitaux aux bons endroits pour favoriser la transition vers une économie décarbonisée.

Une autre stratégie est l'engagement actionnarial, ce que nous pratiquons activement chez Bâtirente. Dans ce cas nous encourageons par le dialogue les émetteurs de GES à réduire leurs émissions et à investir dans la transition. Nous engageons le dialogue avec cette entreprise posant des questions environnementales et sociales afin de savoir comment l'entreprise gère les risques, comment elle essaie de réduire son empreinte environnementale, comment elle essaie d'améliorer ses produits et services pour en améliorer la valeur environnementale et sociale. En gros, nous cherchons à encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables envers leurs parties prenantes.

Par exemple, nous parlons à Suncor, la plus importante compagnie de sables bitumineux, d'occasions d'affaires pour ses stations-essence Petro-Canada. Ne pourraient-ils pas favoriser les véhicules électriques en installant des bornes de recharge?

3 <http://www.unpri.org>

4 <http://montrealpledge.org>

5 <http://montrealpledge.org/signatories/>

6 <http://divestmcgill.com/accueil/>

Question des Dialogues pour un Canada vert :

Depuis que la Fondation Rockefeller a annoncé publiquement son désinvestissement des compagnies pétrolières⁷, on entend souvent parler de ce type d'initiative. Quels sont les risques reliés au désinvestissement et comment peuvent-ils être minimisés?

François Meloche : Le désinvestissement des énergies fossiles est le plus gros mouvement de désinvestissement depuis les années 1980 quand l'Afrique du Sud était visée pour le système d'apartheid, ce qui a eu un impact. Mais là ça c'est vraiment très gros et permet d'ouvrir davantage de discussions sur ce sujet-là. Est-ce que ça a un impact financier? C'est difficile à mesurer. La Fondation Rockefeller qui a annoncé qu'elle désinvestira des énergies fossiles est un exemple symbolique, mais il y a le fonds souverain de la Norvège qui gère un actif de 900 milliards de dollars et qui a liquidé ses titres de compagnies de charbon⁸. Cependant rappelons qu'en désinvestissant, les actions sont achetées par d'autres investisseurs. Cela a peut-être un impact sur les prix des actions, mais en a surtout un sur la réputation de l'industrie.

De nouveau, il faut vraiment avoir une vue d'ensemble, savoir où sont les actifs. Ceux-ci se trouvent en grande partie dans les grandes caisses de retraite qui devraient également porter une attention particulière au risque climatique. La plupart des grandes caisses sont frileuses à l'idée de sortir d'un secteur complètement parce qu'elles doivent maintenir une certaine diversification afin de rencontrer leurs obligations envers leurs

bénéficiaires. Elles pourraient toutefois décider de réduire leur exposition au secteur des énergies fossiles et investir davantage dans les actifs résilients au risque climatique. Un exemple intéressant est celui de CalPERS, un régime de Californie⁹, qui a annoncé qu'il allait placer dans les obligations vertes. Ils continuent à investir dans le pétrole et le charbon, mais l'on peut s'attendre qu'à terme, pour les investisseurs qui décident d'investir dans les énergies propres, l'industrie des énergies fossiles occupera une moindre place dans leurs portefeuilles.

Qu'arrive-t-il en effet dans des secteurs qui sont rendus à un niveau où il n'y a plus de perspective de croissance? Certains investisseurs commencent à voir les énergies fossiles comme un secteur en déclin. Investir dans un tel secteur peut toutefois répondre à certains besoins. Pour certains, investir dans le pétrole permettra d'obtenir des dividendes. Un autre facteur du déclin de l'industrie pétrolière est sa réputation. Je soupçonne qu'il y a un déclin de jeunes ingénieurs qui veulent travailler pour les compagnies pétrolières. C'est difficile de s'imaginer dans 40 ans être manufacturier pétrolier; les jeunes penseront qu'il vaut mieux de devenir géologue minier, par exemple, que pétrolier.

Question des Dialogues pour un Canada vert :

Est-ce que selon vous le désinvestissement des compagnies pétrolières entraînerait nécessairement une augmentation de l'investissement dans les technologies propres?

François Meloche : Non. Ce n'est pas un critère obligatoire, mais ça peut aider, c'est sûr. Mais il faut faire attention. Par exemple, si un investisseur vend ses actions pétrolières,

⁷ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2014/09/22/002-rockefeller-investissement-petrole-diversification-philanthrope-strategie.shtml>

⁸ <http://www.theguardian.com/world/2015/may/27/norway-sovereign-fund-reduce-coal-assets>

⁹ <https://www.calpers.ca.gov/index.jsp?bc=/investments/home.xml>

mais transfère dans des compagnies fabriquant du ciment quel est l'avantage? L'exposition va peut-être être aussi grande car la production de ciment émet beaucoup de GES. De même, les supermarchés de par leur chaîne d'approvisionnement produisent beaucoup d'émissions. Par exemple, une compagnie comme Alimentation Couche-Tard, qui est un détaillant alimentaire, possède aussi des stations de service d'essence. En fait, environ la moitié du chiffre d'affaires d'Alimentation Couche-Tard vient de la vente d'essence. Donc même si ce n'est pas une compagnie pétrolière, c'est une compagnie qui dépend directement de l'économie pétrolière.

Les gouvernements favorisent l'industrie minière permettant d'avoir un remboursement d'impôt quand on investit dans une compagnie minière, ce qui favorise les investissements dans ce secteur. L'instrument financier dont je parle est l'action accréditive (*flow-through-shares*)¹⁰. Les gouvernements pourraient utiliser ce même type d'incitatif pour les énergies propres. Il faudrait même

penser plus largement qu'énergie propre, car l'objectif de maintenir l'augmentation de la température moyenne sous les 2°C va demander de nombreux changements. Les gouvernements doivent accélérer la transition et les investisseurs doivent non seulement encourager les gouvernements à le faire, mais doivent également faire preuve de leadership et contribuer également à cette transition. En fin de compte, je suis d'avis que la communauté des investisseurs n'est pas assez présente sur la place publique pour demander les mesures appropriées.

Dans le rapport *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes* vousappelez à éliminer toutes les subventions directes et indirectes destinées à l'industrie des combustibles fossiles. Ce n'est pas assez, il ne faut pas seulement éliminer les subventions, il faut créer des subventions qui vont diriger les investissements vers une société sobre en carbone. La Coalition du budget vert a travaillé sur cela¹¹.

10 <http://miningtaxcanada.com/flow-through-shares/>

11 <http://greenbudget.ca/?lang=fr>



À PROPOS DE L'INITIATIVE

DIALOGUES POUR UN CANADA VERT

Cette contribution fait partie d'un recueil de textes, *Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne*, qui provient des interactions entre Dialogues pour un Canada vert, une initiative parrainée par la Chaire UNESCO-McGill Dialogues pour un avenir durable, et des gens d'affaires, des organisations non gouvernementales, des syndicats, des municipalités, des groupes de chercheurs et des citoyens.

Dialogues pour un Canada vert est une initiative qui mobilise plus de 60 chercheurs provenant de toutes les provinces du Canada qui représentent des disciplines diverses en sciences pures, en génie et en sciences sociales. Nous sommes convaincus qu'il est grand temps de mettre de l'avant des options concrètes, dans le contexte canadien, et que ces options aideront le pays à passer à l'action.

Ensemble, ces textes enrichissent les solutions possibles et prouvent qu'il y a des idées en ébullition partout au Canada. Les opinions exprimées dans *Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne* appartiennent aux auteurs et aux organismes respectifs et ne reflètent pas nécessairement celles des Dialogues pour un Canada vert.

Nous remercions tous les contributeurs de s'être engagés dans ce dialogue afin d'arriver à une vision collective des voies menant à une société sobre en carbone et des façons d'y parvenir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

sustainablecanadadialogues.ca/fr/vert/agir-changements-climatiques